



30 juin 2006

Retrait de lots de cathéters diagnostiques INFINITI de la société CORDIS.

La société CORDIS EUROPA NV a retiré du marché le 28 juin 2006 les lots dont la date de péremption est comprise entre juin 2008 et janvier 2009 des références précisées dans le tableau en annexe, du dispositif médical dénommé "cathéters diagnostiques sélectifs INFINITI 6 French" suite à un risque potentiel de détachement de l'extrémité.

La société a prévenu directement les destinataires des lots incriminés à l'aide du message validé par l'AFSSAPS.

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissements de santé et aux correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion, le cas échéant aux services concernés.

Les autorités compétentes européennes concernées sont informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature :

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>